

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-VARENNE ET DU HOULME

SEANCE DU 13 JUIN 2012

L'an Deux Mil douze, et le 13 juin, à **20 heures 00**, le Conseil Communautaire, régulièrement Convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno LOUISE, Président.

Présents Titulaires : - J.JOURDAN, J-M. GAUDIN, D. LANGLIN B.LOUISE, D.BIGEON, C. GASNIER, V. BEAUMONT, G. OLIVIER, M. DUMAINE, A.RETOUR, J-C. GUILLEMINE,

Présents Suppléants : A. PANCHAU, G. BERTRAND, T. SOUTIF, C. BOUALAM, R. BOUVET, P. BOUVET, J-L. MARIE, C.LETETREL

Absents excusés : P. LEPAGE, P. CARRE, D.BABONNEAU ; D. VEGEE, M .TOUTAIN

Mme BOUALAM a été élue secrétaire de séance.

Objet : ACQUISITION BATIMENTS « STYLFER »

Le Président informe l'assemblée que la commission des affaires économiques s'est prononcée en faveur de l'acquisition des bâtiments « Stylfer » situés sur la commune de La Ferrière aux Etangs. Il explique que cela permettrait à des entreprises ou des artisans de s'installer et ainsi favoriser un bassin d'emplois. Après négociation avec le vendeur, le Président informe les conseillers qu'une proposition de 200 000 euros a été acceptée. Il invite le Conseil à en délibérer.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

-DÉCIDE l'acquisition des bâtiments « STYLFER » situés à La Ferrière aux Etangs pour la somme de 200 000 euros

-PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 2115 du budget primitif

-AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles pour l'opération désignée ci-dessus

Objet : FPIC

Choix pour la répartition de droit commun concernant le fonds de péréquation des ressources intercommunales.

Objet : BATIMENT COMMERCIAL MESSEI POUR SUBVENTION FISAC

Le Président informe les délégués que concernant la subvention FISAC pour l'épicerie de Messei, le ministère en charge de l'instruction du dossier demande à ce que ce soit Mme COLLET l'exploitante du commerce et non son mari, comme prévu dans le dossier initial.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

PRECISE que Mme COLLET est l'exploitante de la supérette de Messei.

Objet : PARTICIPATION RÉFECTION ROUTE DU MONT EN GEROME :

Le Président informe l'assemblée de la proposition de convention de l'ONF concernant la réfection de la route du Mont en Gérome dont les modalités seraient les suivantes : réfection à minima des 4.4 km avec reprise des revêtements aux endroits nécessaires en appui des consolidations d'accotements et consolidations des accotements en tout venant pour un coût estimé à 28 000 euros :

14 000 € ONF soit 50%

14 000 collectivités locales soit 50 % réparties ainsi :

-3500 € commune de Bagnoles soit 25%

-3500 € CDC Haute-Varenne soit 25%

-3500 € commune de Champsecret soit 25%

-3500 € CDC du Pays Fertois soit 25%

Il précise que la commune de Bagnoles et la CDC du pays Fertois se sont déjà prononcées positivement et invite le conseil à délibérer.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition de l'ONF

PRECISE que la participation de la CDC sera de 3500 euros H.T au maximum

AUTORISE le Président à signer la convention et toutes pièces utiles à bonne fin

Objet : RPQS SPANC 2011

Après présentation de ce rapport par Mr Gaudin, le conseil communautaire :

ADOpte à l'unanimité le rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Non Collectif

Questions diverses :

Lecture du faire part de naissance de Mme Gauquelin.

Lecture de la lettre de remerciement de Mr Pringault concernant la subvention accordée à l'Indépendante de Messei

Le Président informe que concernant la fusion avec la CAPF, le Préfet doit statuer sur le périmètre avant le 30 juin. Il explique que, n'ayant pas l'analyse financière, un délai supplémentaire va être demandé au Préfet.

Mr Retour demande qui est responsable de la signalisation sur la route de la ZAC car un panneau est couché.

Le Président informe les délégués que le sinistre survenu à la ZAC en 2010 est clos, l'assurance ayant remboursé en mai le remplacement du lampadaire .

Mr Retour remercie la CDC pour la subvention accordée et fournit un budget prévisionnel pour l'organisation du comice cantonal.

Me Dumaine et les délégués remercient à leur tour Mr Retour pour son investissement dans cette organisation.

Le Président informe les délégués qu'une demande de subvention a été faite par le comice agricole d'arrondissement. Il est décidé de se renseigner sur ce qui a été fait lors du précédent comice en 2004.

Mr Gasnier demande où en sont les communes concernant l'accessibilité, expliquant qu'il y a deux phases : l'étude et la réalisation. Il demande si la Communauté envisagerait de faire un groupement concernant l'étude . Mr Dumaine explique qu'il fait une opération sur sa commune chaque année.

Mr Bigeon fait le point sur le voirie. Les travaux sont quasiment terminés mais des reprises sont à faire sur la plupart des communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.